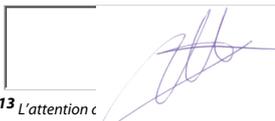


CHARGES DIRECTES	MONTANT <sup>12</sup>		RESSOURCES DIRECTES	MONTANT <sup>12</sup>	
<b>60 - Achats</b>		€	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	163500	€
Achats stockés (matières premières, autres)		€	<b>73 - Dotation et produits de tarification</b>		€
Achats d'études et de prestations de services	6696	€	<b>74 - Subventions d'exploitation (13)</b>		€
Achats de matériel, équipements et travaux	1000	€	État: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)		€
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)		€			€
Achats de marchandises		€			€
Autres achats	1266	€	Région(s)	28500	€
<b>61 - Services extérieurs</b>		€			€
Sous-traitance générale	5000	€			€
Redevances de crédit-bail		€	Département(s)		€
Locations mobilières et immobilières	10000	€			€
Charges locatives et de copropriété		€			€
Entretien et réparations		€	<b>TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoire(s)</b>		€
Primes d'assurances	1000	€	Métropole Aix Marseille Provence (Échelon central)	8000	€
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)	3000	€	Territoire Marseille-Provence		€
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		€	Territoire du Pays d'Aix		€
Personnel extérieur		€	Territoire du Pays Salonais		€
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	5000	€	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile		€
Publicité, information et publications	20000	€	Territoire Istres-Ouest Provence		€
Transports de biens et transports collectifs du personnel		€	Territoire du Pays de Martigues		€
Déplacements, missions et réceptions	2000	€	Communes		€
Frais postaux et de télécommunications	500	€			€
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)	500	€			€
<b>63 - Impôts et taxes</b>		€	Organismes sociaux (détailler) :		€
Impôts et taxes sur rémunérations		€	Fonds européens		€
Autres impôts et taxes		€	L'agence de services et de paiement		€
<b>64 - Charges de personnel</b>		€	Autres établissements publics		€
Rémunérations du personnel	114430	€	Aides privées		€
Charges sociales	28608	€	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>		€
Autres charges de personnel		€	Dont cotisations, dons manuels ou legs		€
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		€	<b>76 - Produits financiers</b>		€
<b>66 - Charges financières</b>		€	<b>77 - Produits exceptionnels</b>		€
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		€	<b>78 - Reprises sur amortissements provisions</b>		€
<b>68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées</b>		€	<b>79 - Transfert de charges</b>		€
<b>69 - Impôts sur les bénéfices</b>		€			€
CHARGES INDIRECTES			RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES		
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>		€			€
<b>Frais financier</b>		€			€
<b>Autres</b>		€			€
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	200000	€	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	200000	€
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES <sup>14</sup>					
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		€	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>		€
Secours en nature		€	Bénévolat		€
Mise à disposition gratuite biens et prestations		€	Prestation en nature		€
Personnel bénévole		€	Dons en nature		€
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>	200000	€	<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	200000	€

Fait à : Aix en Provence

Le 27/09/2022

Signature du Président



Cachet de l'association

PCE  
SCOP AS  
Tech'Indus D  
645 Rue Mayor de Montricher  
13290 Aix en Provence  
RCS Aix en Provence 423 194 307  
09 69 46 52 26 - contact@pce-couveuse.fr

<sup>12</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros. <sup>13</sup> L'attention c

le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres organismes publics soient déclarées sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées. <sup>14</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement 2018-06 du 05 décembre 2018, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.